



## Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu les demandes de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché et de reclassement administratif du produit phytopharmaceutique **WARIOR QDX***

de la société **KOLLANT SPA**  
enregistrées sous les n°2013-1837 et 2018-1563

La demande n°2013-1837 devient sans objet.

L'autorisation de mise sur le marché (n°2030073) du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

Le produit **WARIOR QDX** devient second nom commercial du produit de référence **WARIOR EXTRA**.

## Informations générales sur le produit

Nom du produit	WARIOR QDX
Type de produit	Deuxième gamme
Titulaire	KOLLANT SPA VIA TRIESTE 49/53, 35121 PADOVA ITALIE
Formulation	Appât sur grains (AB)
Contenant	5 % - métaldéhyde
Numéro d'intrant	2030073
Numéro d'AMM	2030073
Fonction	Molluscicide
Gamme d'usages	Professionnel

## Conditions générales de retrait

Date limite pour la vente et la distribution	Sans délais
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	6 mois à compter de la date de la présente décision.

A Maisons-Alfort, le 10 JUIL. 2018

Le Directeur Général



Roger GENET